

CE PROGRAMME A ÉTÉ
CONSTRUIT AVEC ET À
PARTIR DES ENVIES DE
VOS ENFANTS



NOUS UTILISONS UN CODE
COULEUR : MARRON POUR
LES MATERNELS, JAUNE
POUR LES ÉLÉMENTAIRES ET
VERT POUR LES ACTIVITÉS
COMMUNES

LES ACTIVITÉS SONT
AMENÉES À ÊTRE MODIFIÉES
EN FONCTION DES
ENVIES DES ENFANTS,
DE LA MÉTÉO OU DE
QUELQUES IMPRÉVUS



NOUS VOUS REMERCIONS
D'ÉQUIPER VOS ENFANTS
D'UNE TENUE ADAPTÉE ET
D'UN SAC AVEC UNE GOURDE,
DES VÊTEMENTS DE PLUIE ET
DE SOLEIL, DES BOTTES, UN
CHANGE, UN PULL CHAUD,
DES MOUCHOIRS ET UNE
BROSSE À DENT.

HORAIRES D'OUVERTURE
DES CITÉS DES ENFANTS
DE LORMES ET DE
BRASSY :

ACCUEIL DE 8H00 à
18H00

CONTACTS

03.86.22.34.33 / 07.86.97.29.87
CITEDESENFANTS@CS-LORMES.FR

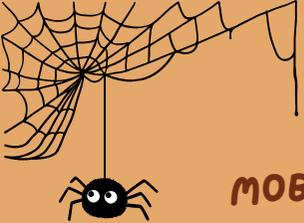


Cité des enfants

VACANCES
DE LA TOUSSAINT

DU 20 OCTOBRE
AU 31 OCTOBRE 2025





20 /10

MOBILE D'AUTOMNE
TABLEAU FRESQUE

JEUX MUSICAUX
JEUX SPORTIFS
"GAMELLE..."



21/10

POTION MAGIQUE SENSORIELLE
ORIGAMI D'AUTOMNE

LUDOTHÈQUE
CRÉATION JEUX DE SOCIÉTÉS

22/10

CUISINE

REPAS PARTAGÉ
(PURÉE PATATE DOUCE + SAUCISSE)
CUISINE "ROSES DES SABLES"

PARCOURS DE MOTRICITÉ DANS LE NOIR
LUDOTHÈQUE

Supplément 14€
Repas inclus

23/10

RESTAURANT +
JOURNÉE CHASSE AUX TRÉSORS AU
PARC FLORAL D'APREMONT

24/10

JEUX LIBRES
JEUX DE PISTE



PROJECTION FILM CHOISI
PAR LES ENFANTS + POP CORN

27/10

CUISINE PÂTISSERIE
"MUFFINS AUX PÉPITES DE CHOCOLAT"
HISTOIRE D'HALLOWEEN
+ ATELIER BIBLIOTHÈQUE



JEUX DU ZOMBIE
RELAIS SPORTIFS



28/10

VIENS ENQUÊTER à LA LUDO
POTION MAGIQUE



COURSE DES ÉCUREUILS
LUDOTHÈQUE

29/10

CITROUILLES EN BALLONS



REPAS PARTAGÉ
"LASAGNE + SALADE"

PARCOURS MOTEUR
"TRANSPORT DE CITROUILLES"
FABRICATION SAC DE BONBONS

30/10

"ON PRÉPARE NOTRE ACTIVITÉ
CUISINE"

CUISINE MAGIQUE

31/10

JEUX LIBRES +
ON PRÉPARE NOTRE SOIRÉE "CUISINE"

PRÉPARATION...
MAQUILLAGE DÉGUISEMENT

DÉFILÉ À PARTIR DE 18H
APÉRO DINATOIRE DE 19H À 20H
AVEC LES PARENTS



SUR
INSCRIPTION

FICHE DE RENSEIGNEMENTS A REMETTRE A L'EQUIPE:

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

RÉGIME ALIMENTAIRE :

NOM ET PRÉNOM DU
REPRÉSENTANT LÉGAL :

ADRESSE :

N° DE TEL :

COURRIEL :

N° ALLOCATAIRE CAF/MSA :
(AVEC JUSTIFICATIF)

INSCRIPTION POSSIBLE VIA L'ESPACE

FAMILLE INOE :

HTTPS

://ESPACEFAMILLE.AIGA.FR/11696020



RAPPELS IMPORTANTS :

VOTRE NUMÉRO D'ALLOCATAIRE ET QUOTIENT FAMILIAL SONT OBLIGATOIRES POUR APPLICATION DU TARIF CORRESPONDANT. TOUT NUMÉRO D'ALLOCATAIRE NON TRANSMIS LORS DE L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT, ENGENDRERA UNE TARIFICATION SUR LA BASE DE LA 6ÈME TRANCHE.

ADHÉSION ANNUELLE OBLIGATOIRE : 10€ (INDIVIDUELLE) ET 15€ (FAMILIALE)
EN CAS D'ANNULATION LE MATIN MÊME SANS CERTIFICAT MÉDICAL, LE REPAS ET LE SUPPLÉMENT SERONT FACTURÉS.
LES CHÈQUES ANCV SONT ACCEPTÉS.

 **TARIFICATION Allocataire CAF et MSA au 1er Septembre 2025**
ACCUEIL DE LOISIRS « La Cité des Enfants »

 **Modification du barème**

Tranches CAF et MSA	Correspondance Quotient Familial	Tarification Périscolaire	
		Tarifs Périscolaire SOIR (demi-heure)	Tarifs Périscolaire MATIN (à la séance)
1ère Tranche	0 à 450€	0,40 €	0,80 €
2ème Tranche	451€ à 700€	0,45 €	0,90 €
3ème Tranche	701€ à 1000€	0,50 €	1,00 €
4ème Tranche	1001 à 1200€	0,55 €	1,10 €
5ème Tranche	1201€ à 1400€	0,60 €	1,20 €
6ème Tranche	1401€ à 1600€	0,65 €	1,30 €
7ème Tranche	1601€ à 1800€	0,70 €	1,50 €
8ème Tranche	> À 1800€	0,80 €	1,80 €

Tarification Mercredis et Vacances			
Tarif journée	Tarif demi-journée	Forfait 1 semaine	Tarification REPAS
2,40 €	1,20 €	11 €	3,89 €
4,40 €	2,20 €	20 €	4,14 €
7,50 €	3,25 €	35 €	4,39 €
8,00 €	4,00 €	37 €	4,64 €
8,50 €	4,25 €	39 €	4,89 €
9,00 €	4,50 €	43 €	5,17 €
10,50 €	5,25 €	50,50 €	5,17 €
12,00 €	6,00 €	58 €	5,17 €

Autres régimes	> à 1800€	0,80 €	1,80 €
Adhésion annuelle obligatoire : 10€ (individuelle)		15€ (familiale)	

Les chèques vacances ANCV sont acceptés
Aide aux Temps Libres et Pass'Colo déductibles

En cas d'annulation le matin même sans certificat médical, le repas et le supplément seront facturés.

Rappel :
Votre numéro d'allocataire et quotient familial sont obligatoires pour application du tarif correspondant. Ils vous seront demandés à la 1^{re} inscription de votre enfant et seront remis à jour en janvier et septembre de chaque année. Tout numéro d'allocataire non transmis lors de l'inscription de votre enfant, engendrera une tarification sur la base de la 8^{ème} tranche.

SI VOUS AVEZ DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES, N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER NOTRE RÉFÉRENT FAMILLES, DES SOLUTIONS EXISTENT!

RAPPELS IMPORTANTS :

VOTRE NUMÉRO D'ALLOCATAIRE ET QUOTIENT FAMILIAL SONT OBLIGATOIRES POUR APPLICATION DU TARIF CORRESPONDANT. TOUT NUMÉRO D'ALLOCATAIRE NON TRANSMIS LORS DE L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT ENGENDRERA UNE TARIFICATION SUR LA BASE DE LA 8ÈME TRANCHE.

ADHÉSION ANNUELLE OBLIGATOIRE : 10€ (INDIVIDUELLE) ET 15€ (FAMILIALE)
EN CAS D'ANNULATION LE MATIN MÊME SANS CERTIFICAT MÉDICAL, LE REPAS ET LE SUPPLÉMENT SERONT FACTURÉS.
LES CHÈQUES ANCV SONT ACCEPTÉS.



INSCRIPTIONS: COCHER LES CASES

OCTOBRE	LUNDI 20/10	MARDI 21/10	MERCREDI 22/10	JEUDI 23/10	VENDREDI 24/10
MATIN	<input type="checkbox"/>				
MIDI	<input type="checkbox"/>				
APRES-MIDI	<input type="checkbox"/>				

SUPPLÈMENT
DE 14€

OCTOBRE	LUNDI 27/10	MARDI 28/10	MERCREDI 29/10	JEUDI 30/10	VENDREDI 31/10
MATIN	<input type="checkbox"/>				
MIDI	<input type="checkbox"/>				
APRES-MIDI	<input type="checkbox"/>				

INSCRIPTIONS EN LIGNE SUR VOTRE ESPACE FAMILLE

